



PRÉFET DE L'ALLIER

Moulins, le **10 AVR. 2012**

Circulaire n° 36

**Le Préfet de l'Allier**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Département  
En communication : Messieurs les Sous-Préfets de  
MONTLUCON et de VICHY**

Objet : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le dimanche 29 avril 2012.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

**Jean-Luc MARX**

**MESSAGE DES DÉPORTÉS**  
**pour la journée nationale du souvenir**  
**des victimes et des héros de la Déportation**

**Dimanche 29 avril 2012**

En cette année électorale importante, les victimes du nazisme et de la collaboration de l'État français réaffirment leur attachement à cette journée du souvenir de la déportation.

Pourquoi faut-il toujours se souvenir ? Pourquoi faut-il sans cesse témoigner ?

Revenir sur le passé reste un préalable indispensable pour faire comprendre la tragédie humaine de la Déportation.

Survenue souvent après les épreuves de l'arrestation et de l'internement, la déportation dans ses finalités répressive ou exterminatrice a touché des dizaines de milliers de nos compatriotes comme aussi de ceux qui avaient pensé trouver asile sur notre sol.

Jamais il n'a été plus indispensable de rappeler notre passé concentrationnaire qui peut sembler lointain aux générations nouvelles.

Les enseignements que nous en tirons restent actuels à nos yeux.

Malgré le temps qui passe et les mémoires qui s'éteignent, nous avons aussi le devoir de rappeler les leçons de notre histoire qui appellent à la lucidité et à la vigilance.

Loin de disparaître, le fanatisme, le racisme, la xénophobie ne cessent de ressurgir à travers un monde agité par des passions nationalistes et religieuses et des désordres économiques.

Cette journée du souvenir doit être tournée vers l'action. Les détenus, lorsqu'ils furent libérés, s'engagèrent pour que ces drames ne soient pas seulement un objet de commémoration.

En ce 67<sup>ème</sup> anniversaire de notre libération, notre objectif commun doit être de faire vivre dans notre société l'histoire et la mémoire de phénomènes d'une dimension humaine si considérable par leurs origines, leurs ressorts et leurs conséquences, qu'ils ne peuvent ni ne doivent plus jamais laisser les consciences au repos.

Ce message a été rédigé conjointement par  
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.),  
La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.),  
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.),  
l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus (U.N.A.D.I.F.)  
ainsi que par des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance.